



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique de la région Rhône-Alpes
(guide méthodologique régional, C.S.R.P.N. Rhône-Alpes)

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 7/7 : Codes CORINE **51.1** à **83.15**

51.1	TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES
53.111	PHRAGMITAIES INONDEES
53.3	VEGETATION A MARISQUE (CLADIUM MARISCUS)
54.12	SOURCES D'EAU DURE
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.3	PELOUSES RIVERAINES ARCTICO-ALPINES
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION
54.6	COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORE BLANC (RHYNCHOSPORA ALBA)
61.1	ÉBOULIS SILICEUX ALPINS ET NORDIQUES
61.2	EBOULIS CALCAIRES ALPINS
61.3	EBOULIS OUEST MEDITERRANEENS ET EBOULIS THERMOPHILES
61.33	EBOULIS PYRENEO ALPINS SILICEUX THERMOPHILES
62.3	DALLES ROCHEUSES
64.4	DUNES FLUVIO-GLACIAIRES ET DUNES FLUVIATILES
64.6	DUNES INTERIEURES MEDITERRANEENNES
65	GROTTES
82.3	CULTURES EXTENSIVES
83.15	VERGERS ANCIENS

TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES (code CORINE 51.1)



Description

Formée d'une mosaïque de petites buttes et de petites dépressions humides, la tourbière haute ou tourbière bombée est constituée par un tapis spongieux de sphaignes, qui contribuent à l'accumulation de la tourbe. Des éricacées (bruyère, callune, canneberge, airelle) apparaissent sur les buttes, alors que les dépressions sont riches en cypéracées. De petits plans d'eau aux eaux acides occupent parfois sa partie centrale, alors que des boisements (bouleaux, pins et épicéas) se développent en périphérie.

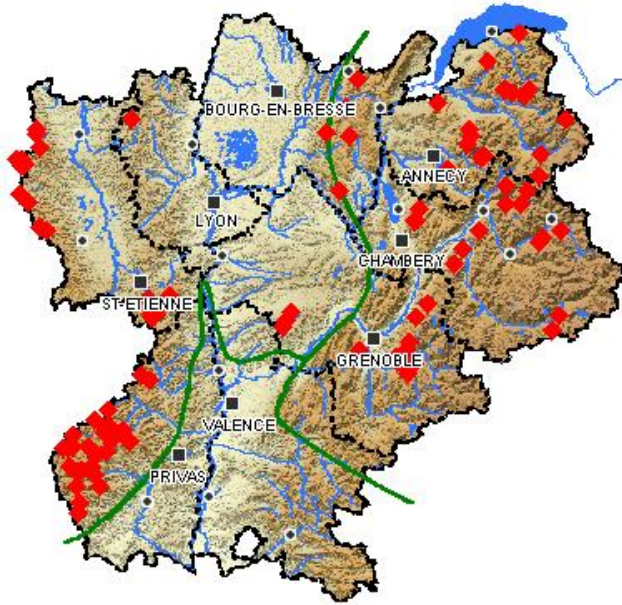
Ecologie

Elle se constitue au niveau de dépressions et replats humides, aux eaux non à très faiblement minéralisées et acides, en microclimat froid et humide. Ces conditions permettent l'accumulation de tourbe (accumulation de débris végétaux non décomposés) qui édifie peu à peu un marais bombé, ou haut-marais.

Espèces guides

Canneberge (*Vaccinium oxycoccos* et *V. microcarpum*), Callune (*Calluna vulgaris*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Linaigrette à gaines (*Eriophorum vaginatum*), Andromède à feuilles polium (*AnDrômeda polifolia*), Laïche à peu de fleurs (*Carex pauciflora*), Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Sphaignes (*Spagnum* pl. sp.).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les tourbières hautes, ou acides, sont réparties dans les régions atlantiques (Basse Normandie, Massif armoricain, Bassin parisien) et aux altitudes moyennes des montagnes humides (Ardennes, Vosges, Jura, Alpes du Nord, Massif central et Pyrénées). Dans la région Rhône-Alpes, ces milieux sont assez fréquents dans les départements de la Loire (Mont du Forez et de la Madeleine, Pilat), l'Ardèche (Haut Vivarais, Haute Ardèche) et la Haute-Savoie (Genevois, Chablais, haut Faucigny, Bornes-Aravis). Ils se raréfient dans l'Ain (quelques sites sur l'ensemble du Bugey), la Savoie (Beaufortain, Tarentaise, Maurienne) et l'Isère (Belledonne, Taillefer, Chambaran).

Menaces

Abrutant nombre d'espèces rares ou remarquables, cet habitat est en régression en France, notamment à basse et moyenne altitude. La destruction et la dégradation de nombreuses tourbières par exploitation pour les besoins horticoles (tourbe de bruyère), drainages suivis de tentatives de plantations de conifères, remblaiement, eutrophisation et pollution de l'eau (notamment par la pollution atmosphérique et le ruissellement d'eaux chargées d'engrais et de lisiers dans les secteurs d'élevage) sont à mettre en cause. Désormais, une meilleure prise en compte des zones humides et des tourbières, au travers de plusieurs programmes de sauvegarde devrait permettre de mieux assurer le maintien de cet habitat rare.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire et prioritaire en termes de conservation

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

PHRAGMITAIES INONDEES
(code CORINE 53.111)



Description

Les roselières inondées ou semi-aquatiques constituent un milieu très typique avec sa végétation homogène et dense, surtout composée par les hautes tiges tubulaires (ou cannes) en forte densité du Roseau phragmite, associé au Jonc des tonneliers (ou Scirpe lacustre), et à différentes espèces de Massettes. La phragmitaie inondée mesure entre 2 et 5 m de hauteur. Cette formation colonise les berges des plans d'eau et étendues palustres, qu'elle referme peu à peu, grâce à ses plantes fortement rhizomateuses.

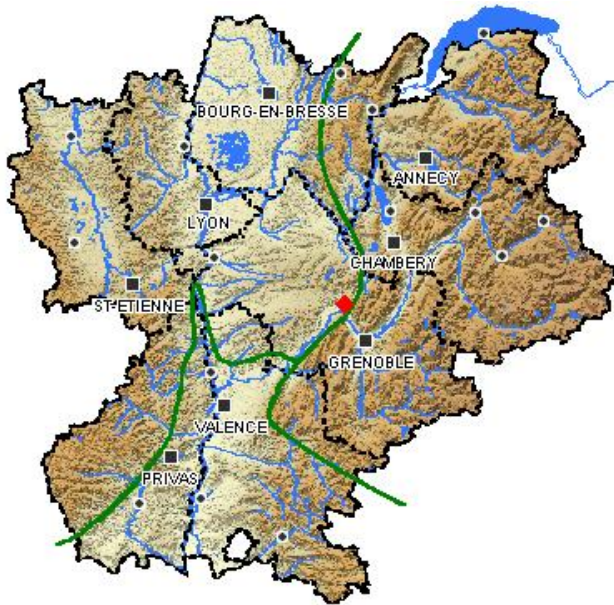
Ecologie

Les roselières inondées sont établies au contact des rives bordant les plans d'eau, étangs et lacs d'eau douce et parfois dans les anses calmes des cours d'eau. Elles font la transition entre les herbiers lacustres flottants ou immergés, complètement aquatiques, et les zones marécageuses atterries.

Espèces guides

Roseau (*Phragmites australis*), Scirpe lacustre (*Schoenoplectus lacustris*), Rubanier dressé (*Sparganium erectum*), Massette à feuilles larges (*Typha latifolia*), Massette à feuilles étroites (*T. angustifolia*), Prêle fluviatile (*Equisetum fluviatile*), Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*), Marisque (*Cladium mariscus*), Iris d'eau (*Iris pseudacorus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Réparti dans une grande partie de la France, cet habitat est largement disséminé. Il est bien représenté seulement dans les régions d'étangs : Camargue, Dombes, Forez, Brenne, marais de l'Ouest et Aquitaine. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est présent sur l'ensemble des départements, mais ne devient assez fréquent que dans les secteurs où se concentrent les zones humides : Dombes, Plaine du Forez, Isle Crémieu, Bas-Dauphiné et Avant-pays savoyard. Il borde certaines rives des grands lacs péri-alpins (Léman, d'Annecy, du Bourget et de Paladru) et les lacs de Laffrey et a colonisé certaines des retenues établies sur les grands cours d'eau (Rhône, Isère).

Menaces

Les roselières inondées ont régressé avec la disparition des zones humides. Elles sont sensibles à l'action du battillage (choc du aux vagues), amplifié par les loisirs nautiques. Le piétinement (du fait des pêcheurs, baigneurs, plaisanciers...) et la pénétration par des embarcations provoquent des dégâts importants. La pollution de l'eau, le curage ou le comblement de plans d'eau et le terrassement des rives sont aussi à mettre en cause. Des poissons ou rongeurs exotiques introduits (Amour blanc, Rat musqué, Ragondin) peuvent limiter ou même anéantir certaines roselières. Une meilleure prise en compte des zones humides et des rives lacustres doit permettre de mieux conserver et restaurer cet habitat fragile

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS,M., ARNAL,G., BOCK,C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p

VEGETATION A MARISQUE (CLADIUM MARISCUS)
(code CORINE 53.3)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Cette formation herbacée, atteignant 1,5 m de hauteur, est caractérisée par une plante vigoureuse : le Marisque, qui forme un réseau de touffes lâches aux longues feuilles fines vert-cendré, raides et très coupantes, reliées entre elles par des rhizomes très vigoureux. Cet habitat peut-être très disséminé et fragmentaire en taches éparses, dans des bas-marais alcalins ou des tourbières de transition, jusqu'à former des « roselières » monospécifiques, très denses et impénétrables.

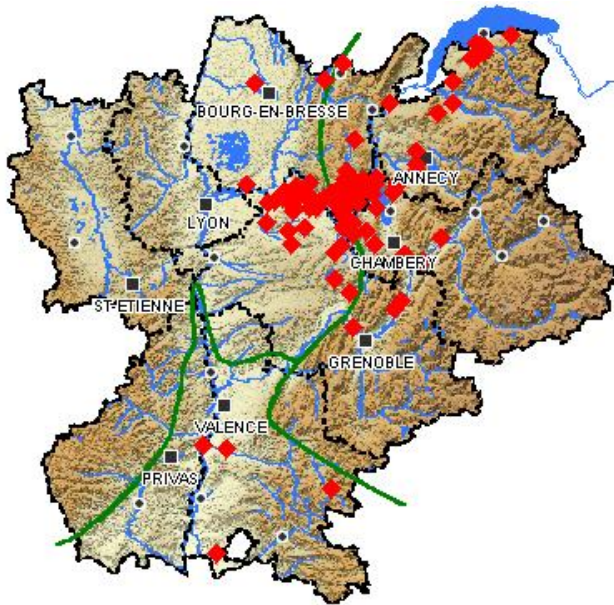
Ecologie

Les cladiaies se développent sur des sols humides, organiques et tourbeux, bien pourvus en éléments minéraux, dans les marais des plaines alluviales des grands fleuves et vallées alpines. Grâce à leur important pouvoir colonisateur, elles investissent les prairies humides et des bas-marais à l'abandon.

Espèces guides

Marisque (*Cladium mariscus*). Sol eutrophe minéral : Roseau (*Phragmites australis*), Laïche élevée (*Carex elata*), Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*). Tourbe mésotrophe : Choin noirissant (*Schoenus nigricans*), Cirse de Montpellier (*Cirsium monspessulanum*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Séneçon de marais (*Senecio paludosus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Développé surtout aux étages planitiaire et collinéen, dans les régions plutôt calcaires, cet habitat possède une ample distribution en France. Quoique toujours localisé, il est présent dans le Bassin parisien, le long du Rhône et en Aquitaine. Dans la région Rhône-Alpes, il est surtout bien représenté dans les divers grands marais établis sur le cours du Haut-Rhône, à l'amont de Lyon. Ses principales localités concernent l'Ain (Bas Bugey, Haut Rhône et Bourget, basse vallée de l'Ain), la Haute-Savoie (Bas-Chablais, Genevois, vallée du Fier), la Savoie (Rhône-Bourget, Combe de Chambéry et vallée de l'Isère), et l'Isère (Isle Crémieu, Monts du Chat et Grésivaudan).

Menaces

Bien qu'ayant subi la dégradation et la régression généralisée des zones humides (drainage, mise en culture, populiculture, aménagements divers), les cladaies ont bénéficié localement de l'abandon de la fauche des prairies humides et des marais tourbeux. Le fort pouvoir colonisateur du Marisque lui permet de couvrir rapidement des surfaces importantes. Une fois implantée, la cladaie reste stable, en raison de l'accumulation importante de litière et de débris de feuilles anciennes, qui limite l'installation des arbustes. Si leur situation régionale, entre destruction et création, paraît actuellement équilibrée, cela ne doit pas faire oublier le contexte défavorable dans lequel évoluent les zones humides.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental, déterminant pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS,M., ARNAL,G., BOCK,C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - OBERDORFER,E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - PAUTOU,G., GIREL,J., 1981, Les associations végétales à Cladium mariscus dominant dans la vallée du Rhône entre Lyon et Genève, Colloq. Phytosociol. 10:333-349

SOURCES D'EAU DURE (code CORINE 54.12)



Description

Les sources et suintements constituent, avec les ruisselets associés, le milieu fontinal. Ponctuel ou longiligne, celui-ci est limité à leurs abords immédiats et disparaît dès la formation des petits ruisseaux. Il est constitué surtout de mousses perpétuellement détrempées. Des fougères, cypéracées et saxifragacées s'y associent de façon clairsemée. Dans les sources calcaires ou d'« eau dure », la précipitation des carbonates « dissous » peut former des concrétions incrustantes de tuf et de travertin.

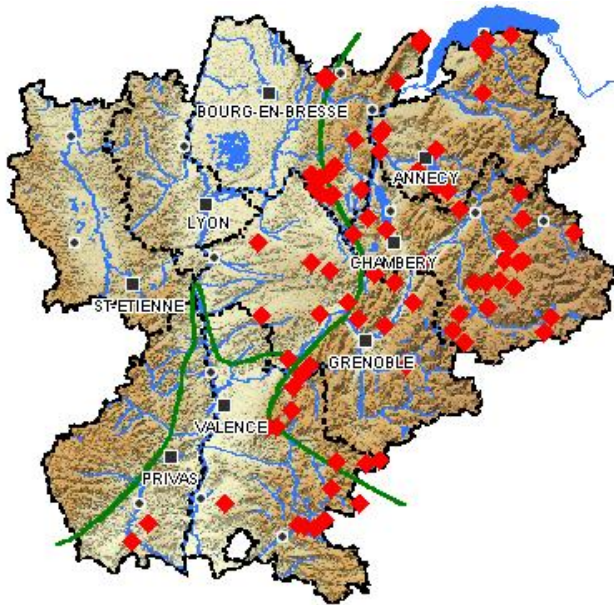
Ecologie

Apparaissant au niveau de résurgences et suintements, les sources d'eau dure sont richement minéralisées, notamment en bicarbonates de calcium, et créent des conditions relativement stables : humidité atmosphérique importante et constante, variations thermiques faibles, substrat gorgé d'eau en permanence.

Espèces guides

Nombreuses bryophytes. Parois calcaires humides à basse altitude en climat doux : Capillaire de Vénus (*Adiantum capillus-veneris*), Samole de Valérand (*Samolus valerandi*). Sources plus fraîches en altitude : Saxifrage jaune (*Saxifraga aizoides*), Grassettes (*Pinguicula alpina*, *P. grandiflora*), Epilobe des sources (*Epilobium alsinifolium*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les sources d'eau dure et milieux fontinaux associés sont des habitats très localisés, mais disséminés dans une grande partie de la France, principalement dans les bassins sédimentaires et dans les massifs montagneux calcaires, ou plus rarement métamorphiques dès lors qu'ils libèrent des carbonates. Dans la région Rhône-Alpes, ces milieux sont d'ailleurs très rares et ponctuels en plaine et sont nettement mieux représentés en montagne, notamment dans le massif du jurassien et les Préalpes delphino-savoisiennes, où ils produisent nombre de tufières remarquables. Ils sont plus localisés dans les Grandes Alpes et en Haute Ardèche, à la faveur d'affleurements carbonatés.

Menaces

Occupant des surfaces très restreintes, ces milieux localisés et tributaires d'une bonne qualité de l'eau sont très vulnérables, en particulier en plaine et à basse altitude. Pollution et eutrophisation de l'eau, piétinement humain (tourisme, varappe, canyoning...) et animal sur les lieux d'abreuvement, captages de sources pour l'alimentation en eau potable et l'ouverture de pistes constituent autant de menaces. Bien que moins fortement menacés en montagne, les dépôts fragiles de tufs peuvent régresser sous l'impact des activités de canyoning. L'information du public, notamment sportif et des professionnels encadrant les activités sportives, peut contribuer à préserver cet habitat fragile.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Les sources pétrifiantes avec formation de tufs et travertins sont classées d'intérêt communautaire et retenues prioritaires, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER, E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

BAS-MARAIS ALCALINS (code CORINE 54.2)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Se développant sur des sols tourbeux très humides, les bas-marais sont constitués d'une végétation basse, n'excédant pas 50 cm de haut en moyenne. Assez dense, celle-ci associe des mousses, des petites cypéracées à feuilles fines : petites laïches, linaigrettes, choins et scirpes avec diverses plantes à fleurs : joncs, grassettes, orchidées, saxifragacées, gentianacées, composées... Contrairement aux tourbières acides (ou hauts-marais), les sphaignes et éricacées sont absentes ou y jouent un rôle mineur.

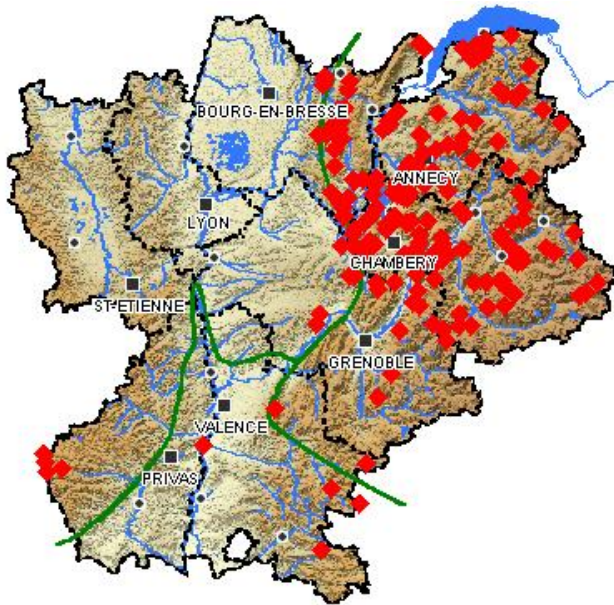
Ecologie

Ils occupent des replats, dépressions humides en permanence et pentes ruisselantes alimentées par des sources, résurgences ou petits ruisselets dont les eaux, plus ou moins minéralisées après avoir circulé dans le sol, permettent la formation de tourbe (accumulation de débris végétaux) calcaro-minérale.

Espèces guides

Laïches diverses (*Carex davalliana*, *C. lepidocarpa*, *C. panicea*), Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium*), Primevère farineuse (*Primula farinosa*), Swertie (*Swertia perennis*), Ciboulette (*Allium schoenoprasum*), Choin noircissant (*Schoenus nigricans*), Grasette (*Pinguicula vulgaris*), Scirpe pauciflore (*Eleocharis quinqueflora*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Largement distribué en France, cet habitat est réparti de la plaine à la montagne, mais surtout aux étages montagnard à alpin inférieur. Il est présent principalement dans la moitié nord de notre pays, à la faveur des bassins sédimentaires et dans les massifs montagneux calcaires des Alpes, Jura et Pyrénées. En Rhône-Alpes, cet habitat est signalé dans tous les départements, mais il est localisé à de petites surfaces et en régression en plaine. Il est rare dans le Massif central (Haute Ardèche), assez bien représenté dans l'Ain (massif jurassien) et surtout dans les départements alpins, plutôt dans les grands massifs alors qu'il est plus rare dans les Préalpes.

Menaces

Les bas-marais alcalins se sont fortement raréfiés en plaine avec la dégradation généralisée des zones humides par remblaiement, drainage et mise en culture. La pollution des eaux, les plantations de peupliers et le reboisement naturel de prairies humides autrefois fauchées ou pâturées extensivement sont aussi en cause. En montagne ces milieux se sont mieux maintenus, mais les zones humides sont désormais convoitées pour les captages d'eau et l'enneigement artificiel. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, une meilleure prise en compte des zones humides et la remise en état de prairies embroussaillées accompagnée par la reprise de la fauche et/ou du pâturage extensif favoriseront leur maintien.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - CRASSOUS,C., VIVAT,A., 2002, Habitats remarquables. Marais à laîche de Davall abritant le Liparis de Loesel. Caricion davallianae. Suivi de milieu. Suivi de population, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, DIREN Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, 28 p. + annexes - BOURNERIAS,M., ARNAL,G., BOCK,C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER,E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - GENSAC,P., 1978, Les marais baso-neutrophiles (*Caricetalia davallianae* Br.-Bl.,1949) du massif de la Vanoise, Saussurea 9:143-158 - RITTER,J., 1972, Contribution à l'étude des groupements végétaux du Vercors méridional : les groupements fontinaux et des bas-marais de l'étage subalpin, Vegetatio 25 (5-6):357-365

PELOUSES RIVERAINES ARCTICO-ALPINES
(code CORINE 54.3)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Le bas-marais arctico-alpin est constitué par un gazon bas, diffus et clairsemé de petites plantes peu colorées, comprenant principalement des cypéracées (laïches, scirpes, kobrésie) et des joncs, entre lesquels les dépôts de limons grossiers, de sables et de graviers sont bien apparents. Etabli au bord de ruisselets, il occupe de toutes petites surfaces en taches ou en étroits cordons. Le rajeunissement permanent par l'érosion et l'alluvionnement est indispensable au maintien de ce milieu.

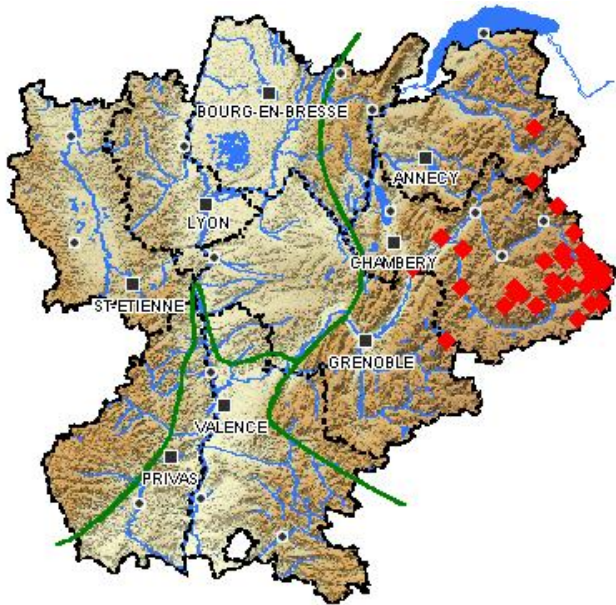
Ecologie

Cette formation pionnière colonise les alluvions humides de sables et graviers, surtout calcaires, remaniés par l'érosion torrentielle et le gel, en bordure de ruisselets et petits torrents de l'étage alpin, en conditions froides. Elle peut être occasionnellement observée au niveau de moraines humides.

Espèces guides

Laïche bicolore (*Carex bicolor*), Laïche sombre (*Carex atrofusca*), Laïche jonciforme (*Carex maritima*), Laïche à petite arête (*Carex microglochin*), Jonc arctique (*Juncus arcticus*), Jonc à trois glumes (*Juncus triglumis*), Kobrésie (*Kobresia simpliciuscula*), Scirpe à peu de fleurs (*Eleocharis quinqueflora*), Scirpe nain (*Trichophorum pumilum*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est localisé à haute altitude, dans les grands massifs de l'intérieur des Alpes, de la Haute-Savoie jusqu'aux Alpes Maritimes. Il occupe des surfaces réduites dans des fonds de cirques glaciaires et cuvettes parcourus de ruisselets froids. Dans la région Rhône-Alpes, il est présent dans trois départements : en Haute-Savoie (Haute vallée de l'Arve, Mont-Blanc), en Savoie (Beaufortain, Haute Tarentaise et Maurienne) et en Isère (Grandes Rousses, plateau d'Emparis et Oisans). Les roselières basses à Petite Massette (*Typha minima*) des grands cours d'eau de basse altitude, à fort charriage d'alluvions, sont parfois abusivement rattachées à cet habitat.

Menaces

Confinées dans quelques hautes vallées des Alpes, les pelouses pionnières humides arctico-alpines sont très vulnérables aux activités humaines. Les travaux de terrassement et d'aménagement en altitude, les modifications de l'hydrologie, les endiguements et travaux de correction torrentielle, la construction de barrages hydroélectriques, l'eutrophisation dans les alpages à forte charge en bétail et le surpâturage ont détruit ou altéré de nombreuses stations. Le réchauffement climatique peut constituer une menace supplémentaire pour le maintien à long terme de ce milieu. Une meilleure prise en compte de celui-ci dans les aménagements et dans plans de gestion pastoraux est nécessaire pour sa sauvegarde.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BRUNEAU, C., 1996, Le Caricion bicolori-atrofuscae en Savoie. Foncier, usages, propositions de suivi, Mémoire de D.E.S.S., Parc National de la Vanoise ; Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, 61 p. - BRESSOUD, B., 1986, Chorologie, écologie et sociologie du Caricion maritimaie dans les Alpes, Université de Lausanne, Faculté des Sciences, Thèse 3e cycle, 267 p. - BRESSOUD, B., TROTTEREAU, A., 1984, Le Caricion bicolori-atrofuscae, alliance arctico-alpine, dans les marais du massif de la Vanoise et des régions limitrophes, Trav. Sci. Parc Natl. Vanoise 14:9-47 - QUITTARD, J.P., 1999, Protocole de suivi phyto-écologique et état initial des stations de Caricion bicoloris-atrofuscae du Parc National de la Vanoise, Université de Paris-Sud, Orsay (Paris XI), Mémoire de D.E.S.S., Génie écologique, Parc National de la Vanoise, 42 p. + annexes - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - VAN ES, J., VIVAT, A., VILLARET, J.C., 2005, Progetto Interreg IIIA. Conservation et gestion de la Flore et des Habitats dans les Alpes du Sud. 2002-2005. Etude des marécages arctico-alpins (Caricion incurvae) du Vallon de Bouchouse. Conservatoire Botanique National Alpin, Rapport d'étude, Communauté européenne, 45p.+annexes

TOURBIERES DE TRANSITION
(code CORINE 54.5)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Appelées aussi tourbières tremblantes, ces formations, n'excédant pas 40 cm de haut, sont dominées par des cypéracées basses à feuilles fines (petites laïches, linaigrettes et souchets), associées à des mousses, des sphaignes et des plantes rhizomateuses, aptes à coloniser les sols très humides et mouvants (Trèfle d'eau, Comaret). Elles ont des caractéristiques intermédiaires entre les bas-marais et les hautes-tourbières, et constituent des « tremblants », sorte de radeaux semi-flottants de végétation.

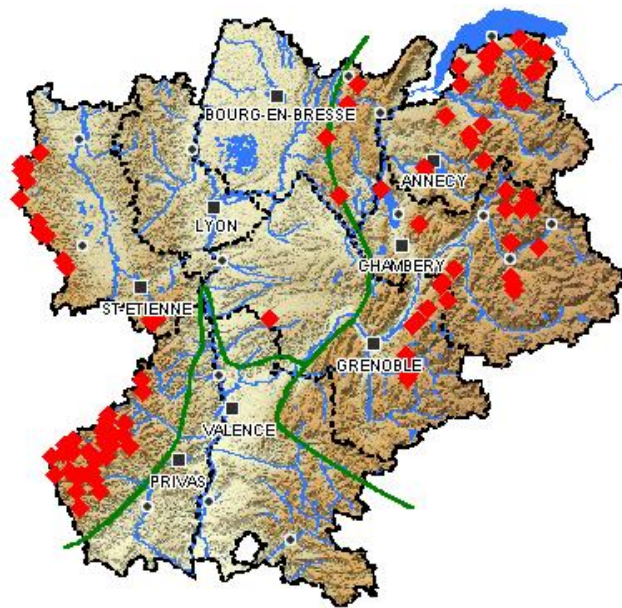
Ecologie

Elles occupent les replats, cuvettes humides et franges de colonisation en périphérie de lacs et plans d'eau de tourbières, aux étages montagnard et subalpin, plus rarement en plaine sous climat humide. Contribuant à la fermeture des plans d'eau, elles préparent l'installation de tourbières hautes.

Espèces guides

Laïche des boubiers (*Carex limosa*), Laïche à fruits velus (*C. lasiocarpa*), Laïche à deux étamines (*C. diandra*), Laïche renflée (*C. rostrata*), Comaret (*Potentilla palustris*), Souchet blanc (*Rhynchospora alba*), Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), Linaigrette grêle (*Eriophorum gracile*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est rare et très localisé en France aux régions les plus humides de son tiers nord et aux montagnes froides : Vosges, Jura, Alpes du nord, Alpes du sud (fragmentaire), Massif Central, Pyrénées centrales et occidentales. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est présent sur la bordure est du Massif central (Haute Ardèche, Haut Vivarais, Pilat, Monts du Forez et de la Madeleine), plus localement dans le massif du Jura (ensemble du Bugey) et dans quelques sites tourbeux intéressant les trois départements des Alpes du nord : Haute-Savoie, Savoie et Isère (Chablais, haut Faucigny, Bornes-Aravis, Beaufortain, Tarentaise, Belledonne, Taillefer et Chambaran).

Menaces

Abrutant nombre d'espèces rares ou remarquables, cet habitat est en forte régression en France, notamment dans en plaine et à basse altitude. La destruction et la dégradation de nombreuses tourbières et zones humides par drainage, captage de sources, curage, remblaiement, plantations de conifères, eutrophisation et pollution des plans d'eau (notamment dans les secteurs où le pastoralisme est important, avec l'excès des excréments liés à une surcharge pastorale et les rejets d'étables) sont à mettre en cause. Désormais, une meilleure prise en compte des zones humides et des tourbières, au travers de plusieurs programmes de sauvegarde devrait permettre de mieux assurer le maintien de cet habitat rare.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire et prioritaire en termes de conservation

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS,M., ARNAL,G., BOCK,C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - OBERDORFER,E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - MULLER,S., 1980, Note sur la végétation des tourbières vosgiennes. Extension altitudinale et relations du Rhynchosporium albae Koch 1926 et du Caricetum limosae Br-Bl. 21, Colloq. Phytosociol. 7:225-230 "Sols tourbeux" - SCHUMACKER,R., 1980, Groupements du Caricetum limosae (Paul 10) Osv. 23, du Rhynchosporium albae Koch 26, du Caricetum lasiocarpae Koch 26 et à Carex rostrata-Sphagnum apiculatum en Haute Ardenne nord-orientale, Colloq. Phytosociol. 7:461-475 "Sols tourbeux" - ROYER,J.M., GALLANDAT,J.D., GILLET,F., VADAM,J.C., 1979, Sur la présence de groupements relictuels d'affinités boréo-arctiques au niveau des marais tremblants (scheuchzerietalia) du Jura Franco-Suisse, Doc. Phytosociol. N.S., 4:1081-1092

COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORE BLANC (RHYNCHOSPORA ALBA)
(code CORINE 54.6)

pas d'illustration disponible

Description

Ce gazon clairsemé, peu recouvrant, de plantes pionnières basses est caractérisé et souvent dominé par le Rhynchospore blanc, dénommé ainsi en raison de son inflorescence discrète située à mi-hauteur sur la tige. Des Rossolis, quelques Sphaignes, et parfois le Lycopode des tourbières s'y associent. Lorsque le Rhynchospore blanc est abondant, ses feuilles dressées, fines et cylindriques de teinte vert-jaunâtre, forment des « brosses » qui confèrent un aspect herbeux de pelouse claire à cette formation.

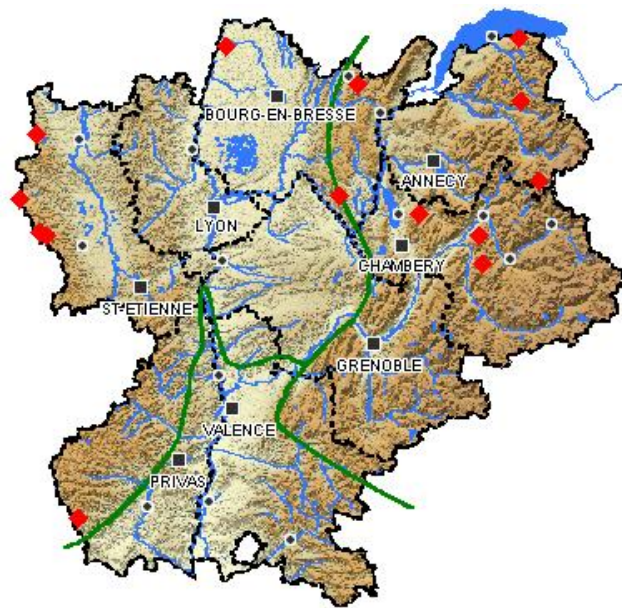
Ecologie

Assurant un rôle de cicatrisation éphémère, en préparant l'installation des sphaignes, édificatrices de tourbe, ces gazons colonisent en pionnier les surfaces dénudées des tourbières bombées, les vasières tourbeuses exondées de bordure des mares et les sables humides décapés dans des landes tourbeuses.

Espèces guides

Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*), Rossolis à longues feuilles (*Drosera longifolia*) et Rossolis à feuilles obovales (*Drosera x obovata*) dans les Alpes, Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) dans le Massif central, Lycopode des tourbières (*Lycopodiella inundata*), Rhynchospore brun (*Rhynchospora fusca*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Toujours rare et localisé dans les complexes de tourbières acides et les landes tourbeuses, en France, cet habitat se distribue surtout dans les régions atlantiques et sub-atlantiques (Bretagne, Normandie, Centre, Aquitaine) et dans les moyennes montagnes humides (Ardennes, Vosges, Massif central), là où les précipitations sont abondantes. En marge de son aire de répartition dans la région Rhône-Alpes, il est encore plus rare et moins typique. Il est signalé dans la Loire (Forez, Pilat), l'Ardèche (Haute-Ardèche), l'Ain (Bresse, Haut-Bugey), la Haute-Savoie (bassin lémanique, Chablais, Mont-Blanc), la Savoie (Bauges) et l'Isère (Belledonne, Bas-Dauphiné, Chambaran).

Menaces

Lié aux tourbières et landes humides et étangs sur sols acides, cet habitat souffre en premier lieu de la destruction directe de ces milieux : drainages, curages, exploitation de la tourbe, plantations de conifères... L'abandon de l'utilisation extensive de ces milieux conduit par contre souvent à la fermeture végétale (installation de landes denses, puis de boisements) avec pour conséquence la disparition des végétations pionnières. Exigeant une humidité permanente, cet habitat nécessite une bonne alimentation hydrique, garantissant sa fonctionnalité. Enfin l'ouverture du milieu, par des petits décapages ou étrépages superficiels et périodiques, est favorable au développement de cette formation pionnière.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER,E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - MULLER,S., 1980, Note sur la végétation des tourbières vosgiennes. Extension altitudinale et relations du Rhynchosporium albae Koch 1926 et du Caricetum limosae Br-Bl. 21, Colloq. Phytosociol. 7:225-230 "Sols tourbeux" - SCHUMACKER,R., 1980, Groupements du Caricetum limosae (Paul 10) Osv. 23, du Rhynchosporium albae Koch 26, du Caricetum lasiocarpae Koch 26 et à Carex rostrata-Sphagnum apiculatum en Haute Ardenne nord-orientale, Colloq. Phytosociol. 7:461-475 "Sols tourbeux"

ÉBOULIS SILICEUX ALPINS ET NORDIQUES (code CORINE 61.1)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Cet habitat est constitué par des étendues, au bas des pentes et dans les parties inférieures de versants, d'accumulation de pierres et blocs siliceux, provenant des escarpements rocheux situés au-dessus. Souvent pauvres en terre fine, les éboulis « actifs » sont encore soumis à un apport plus ou moins régulier de blocs. La couverture végétale y est très faible avec des plantes spécialisées. Dans le cas contraire, ils finissent par se stabiliser, se colmater et être peu à peu reconquis par la végétation.

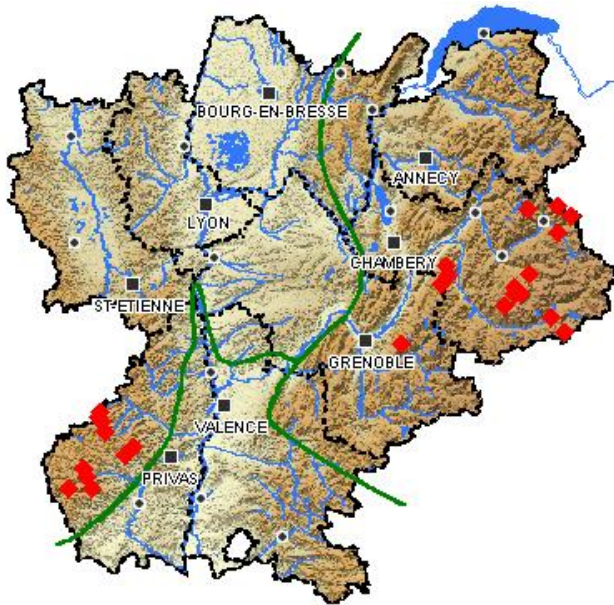
Ecologie

Blocs siliceux, plus ou moins mobiles, et rareté ou absence de terre fine caractérisent ce type d'éboulis. Une flore spécifique s'y développe dans de nombreux sous-types, en fonction de la taille et de la mobilité des blocs, de l'abondance de la terre fine, de l'humidité, de l'exposition et de l'altitude.

Espèces guides

Androsace alpine (*Androsace alpina*), Adénostyle tomenteux (*Cacalia leucophylla*), Fougère crêpe (*Cryptogramma crispa*), Benoîte rampante (*Geum reptans*), Luzule brunâtre (*Luzula alpinopilosa*), Oxyria (*Oxyria digyna*), Pâturin lâche (*Poa laxa*), Doronic à grandes fleurs (*Doronicum grandiflorum*), Céraiste pédonculé (*Cerastium pedunculatum*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ces éboulis sont distribués des étages montagnard à nival, généralement au-dessus de 800 m d'altitude, dans l'ensemble des massifs siliceux : Vosges, Alpes, Massif central et Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, ils sont présents sur la bordure est du Massif central et surtout dans les Alpes, où ils font partie du paysage caractéristique des plus hauts massifs. Ils sont signalés dans quatre départements : Ardèche (Haute Ardèche et Vivarais), Haute-Savoie (localement Bornes-Aravis et Chablais, surtout Aiguilles Rouges et Mont-Blanc), Savoie (Maurienne, Tarentaise, Vanoise, Beaufortin, Belledonne) et Isère (Belledonne, Taillefer, Grandes Rousses et Oisans).

Menaces

Etabli dans des conditions inhospitalières, cet habitat est peu concerné par les activités humaines et son évolution naturelle par colonisation végétale est lente. Globalement il est peu menacé, sauf à basse altitude, en fond de vallée et dans les moyennes montagnes, où la pression humaine est plus forte. Les grands équipements (barrages, domaines skiables, infrastructures routières), l'ouverture de carrières et les travaux de restauration des terrains en montagne ou de sécurisation des routes, par dispositifs pareblocs et plantations forestières sur banquettes, constituent les principales menaces. Les stations d'espèces rares et menacées méritent plus particulièrement d'être préservées.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER, E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - BARBERO, M., BONO, G., 1967, Groupements des rochers et éboulis siliceux du Mercantour-Argentera et de la chaîne ligure, Webbia 22 (2):437-467

EBOULIS CALCAIRES ALPINS (code CORINE 61.2)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Constitué par des étendues d'accumulation de pierres et blocs calcaires, au bas des pentes et dans les parties inférieures de versants, et provenant des escarpements rocheux situés au-dessus, cet habitat possède de nombreuses espèces diversifiées. Ce sont généralement des plantes vivaces dispersées en tâches ou en individus isolés, de petite taille et présentant des adaptations à la mobilité du substrat : système racinaire étendu et pousses flexibles très allongées refaisant surface après enfouissement.

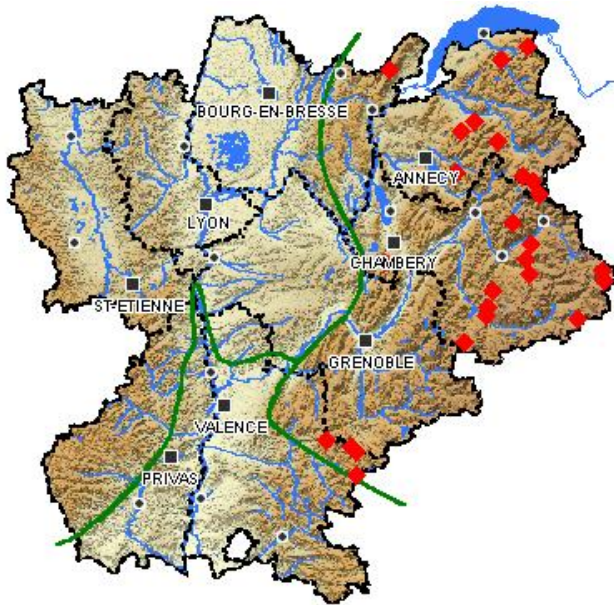
Ecologie

Cet habitat se rencontre aux étages subalpin et alpin principalement, sur des cailloutis de taille diverse (blocs, pierres, graviers) et de nature très variable (calcaires compacts, schistes riches en minéraux basiques, marnes fines). Le sol est mobile, sauf cas particulier comme les chaos de gros blocs.

Espèces guides

Tabouret à feuilles rondes (*Noccaea rotundifolia*), Pâturin du Mont-Cenis (*Poa cenisia*), Trisetè distique (*Trisetum distichophyllum*), Ail à fleurs de narcisse (*Allium narcissiflorum*), Dryoptéris du calcaire (*Dryopteris robertianum*), Benoîte rampante (*Geum reptans*), Renoncule de Seguer (*Ranunculus seguieri*), Berce naine (*Heracleum minimum*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les éboulis calcaires d'altitude se trouvent dans les régions montagneuses des Alpes, des Pyrénées et du Jura. Dans la région Rhône-Alpes, ils sont fréquents, tant dans les massifs calcaires externes qu'internes des départements de la Haute-Savoie (haut Faucigny, Chablais, Bornes-Aravis, Bauges), de la Savoie (Bauges, Chartreuse, Tarentaise et Maurienne) et de l'Isère (Chartreuse, Vercors, Dévoluy, Grandes Rousses, Oisans). Ils sont plus localisés dans la Drôme (Haut-Diois, Vercors), de même que dans l'Ain (crêts-du-Jura). Ils manquent partout ailleurs, notamment à l'ouest du Rhône, par défaut de roches carbonatées ou de montagnes assez élevées.

Menaces

La flore des éboulis calcaires d'altitude est extrêmement riche, notamment en plantes rares ou localisées (endémiques), dont beaucoup ont une aire de répartition très réduite en France ou même dans le monde (Iberis de De Candolle, Berce naine, Bérardie...). Assez peu menacé et faisant l'objet de mesures de conservation dans des espaces protégés (parcs nationaux, réserves naturelles), cet habitat subit cependant des atteintes diverses (travaux de restauration des terrains en montagne, plantations en banquette, pistes et dessertes, aménagements de domaines skiables, ou pâturage ovin trop intense). Dans ces milieux sensibles, la prise en compte des stations d'espèces rares est un préalable à tout aménagement.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin, complémentaire pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RICHARD, J.L., 1972, La végétation des Crêtes rocheuses du Jura, Ber. Schweiz. Bot. Ges. 82 (1):68-112 - BARBERO, M., 1969, Groupements de rochers et éboulis calcaires des Alpes ligures, Ann. Fac. Sci. Marseille 42:63-86 - PAIRAUDEAU, C., 1966, Contribution à l'étude des principales associations végétales de l'étage alpin dans la chaîne des Aravis (Haute-Savoie), Ann. Sci. For. 23:374-424 - QUANTIN, A., NETIEN, G., 1951, Contribution à l'étude des associations végétales des Alpes de l'Oisans (études de deux associations de pierriers calcaires), Ann. Sci. Univ. Besançon, Bot. 1:41-56

ÉBOULIS OUEST MEDITERRANEENS ET ÉBOULIS THERMOPHILES
(code CORINE 61.3)



Description

Cet habitat est constitué par d'anciennes moraines, des pierriers issus de l'altération des parois rocheuses et des alluvions torrentielles, à basse et moyenne altitude. Lorsque l'éboulis est encore actif, sa végétation clairsemée associe des plantes spécialisées possédant de puissants stolons souterrains comme l'Oseille en Ecusson, le Centranthe à feuilles étroites ou le Vélar blanc-jaunâtre. Certains éboulis marneux sont dominés par le Calamagrostis argenté, aux grosses touffes jaune doré l'hiver.

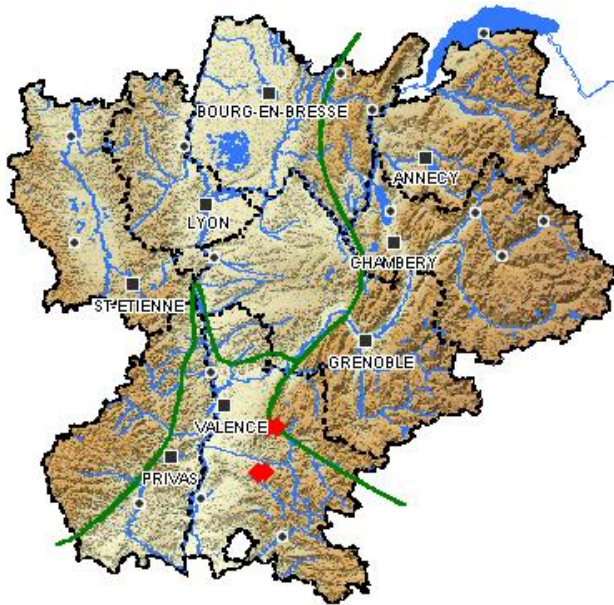
Ecologie

Il s'agit d'éboulis siliceux (granites, gneiss, schistes) ou carbonatés (calcaires durs ou marneux), plus ou moins mobiles, établis en situations chaudes, de l'étage collinéen à la base de l'étage subalpin. En voie de fixation, ils sont rapidement colonisés par des plantes des pelouses et des lisières.

Espèces guides

Calamagrostide argenté (*Achnatherum calamagrostis*), Centranthe à feuilles étroites (*Centranthus angustifolius*), Scrophulaire du Jura (*Scrophularia juratensis*), Vélar blanc-jaunâtre (*Erysimum ochroleucum*), Oseille en écusson (*Rumex scutatus*), Ibéris (*Iberis* sp. pl.), Silène des éboulis (*Silene vulgaris* subsp. *glaerosa*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est bien représenté dans les massifs montagneux du quart sud-est du pays et dans les Pyrénées ; il remonte au nord jusqu'à la Bourgogne et dans la chaîne du Jura. Des formes particulières d'éboulis, sur craie et substrat calcaire tendre, sont aussi présentes dans le Bassin parisien et à sa périphérie. Dans la région Rhône-Alpes, il est présent dans tous les départements alpins et dans l'Ain. A l'ouest du Rhône, il n'est signalé qu'en Ardèche (éboulis calcaires en Basse-Ardèche et éboulis siliceux en Haute-Ardèche au Mézenc). Des variantes appauvries de l'habitat sur les pentes déstabilisées par la création de routes sont régulièrement observées.

Menaces

Cet habitat, dont l'évolution naturelle par colonisation végétale est lente, est permanent sur terrains instables, régulièrement alimentés en blocs. Etabli dans des conditions inhospitalières, il est en principe peu concerné par les activités humaines. Les aménagements divers (routes, carrières, travaux de restauration des terrains en montagne ou de sécurisation, par dispositifs pareblocs et plantations forestières sur banquettes) sont les principales menaces. La destruction peut être directe ou résulter de la perturbation de la dynamique et des apports de matériaux neufs. Les éboulis de basse altitude sont des habitats rares, à surveiller attentivement pour les préserver des aménagements préjudiciables.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - OBERDORFER, E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RICHARD, J.L., 1972, La végétation des Crêtes rocheuses du Jura, Ber. Schweiz. Bot. Ges. 82 (1):68-112 - BARBERO, M., BONO, G., 1967, Groupements des rochers et éboulis siliceux du Mercantour-Argentera et de la chaîne ligure, Webbia 22 (2):437-467 - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

EBOULIS PYRENEO ALPINS SILICEUX THERMOPHILES
(code CORINE 61.33)



Description

Cet habitat est constitué par les pierriers issus de l'altération des parois siliceuses, aux étages montagnard et subalpin. Soumise à des températures élevées, la végétation clairsemée trouve refuge à l'abri des gros blocs peu mobiles, où elle bénéficie d'un peu de terre fine et d'humidité. De nombreux types régionaux se différencient par une flore spécifique. Dans les Alpes : Cardamine à feuilles de réséda, Orpins annuel et alpestre, Pâturin glauque. En Haute-Ardèche : Séneçon à feuilles blanchâtres...

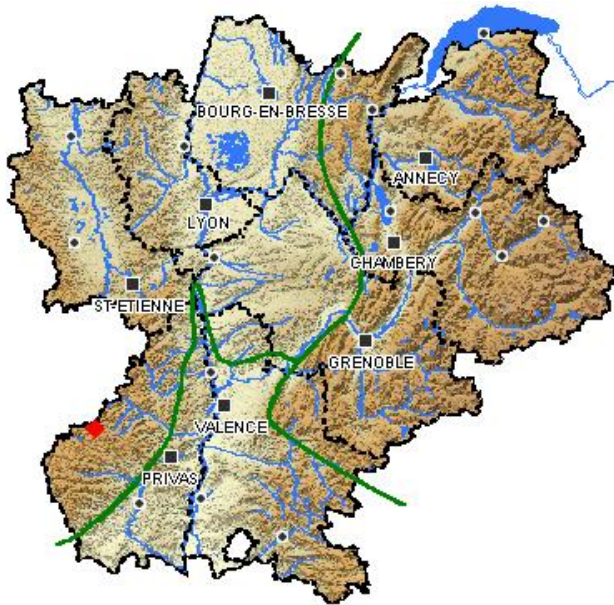
Ecologie

Blocs siliceux (schisteux et granitiques) plus ou moins mobiles, et rareté ou absence de terre fine en exposition chaude, sur des pentes assez faible à moyenne caractérisent ce type d'éboulis. Il y règne un microclimat rude où chaleur et sécheresse diurne contraste avec fraîcheur nocturne.

Espèces guides

Pâturin glauque (*Poa nemoralis* var. *glauca*), Cardamine à feuilles de réséda (*Cardamine resedifolia*), Orpins (*Sedum annuum*, *S. alpestre*), Saxifrage sillonnée (*Saxifraga exarata*), Achillée herbe trouée (*Achillea erba rota*), Epervière à feuille de chicorée (*Hieracium intybaceum*), Séneçon à feuilles blanches (*Senecio leucophyllus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ce type d'éboulis est quasi strictement limité aux massifs alpin et pyrénéen. Sa présence est exceptionnelle dans le Massif central, au Mézenc, entre Ardèche et Haute-Loire. Dans les Alpes du nord, ils font partie du paysage caractéristique des plus hauts massifs siliceux de la Haute-Savoie (Aiguilles rouges, Mont-Blanc), de la Savoie (Maurienne, Tarentaise, Vanoise, Beaufortain, Belledonne), de l'Isère (Belledonne, Taillefer, Grandes Rousses et Oisans). Ces éboulis des versants chauds des étages forestiers souvent enclavés et rapidement colonisés par la végétation forestière, sont beaucoup moins fréquents que les éboulis siliceux frais d'altitude (61.1).

Menaces

Etabli dans des conditions inhospitalières, cet habitat est en général peu concerné par les activités humaines et son évolution naturelle par colonisation végétale est lente. Globalement il est peu menacé, excepté dans les moyennes montagnes, où la pression humaine est plus forte. Les grands équipements (barrages, domaines skiables, routes), l'ouverture de carrières et les travaux de restauration des terrains en montagne ou de sécurisation des routes, par dispositifs pare-blocs et plantations forestières sur banquettes, constituent les principales menaces. Le suivi de l'évolution de ces éboulis, en particulier ceux recelant des espèces rares, peut se révéler un bon indicateur des changements globaux.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

complémentaire pour le domaine alpin, déterminant avec critère pour le continental et le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

DALLES ROCHEUSES (code CORINE 62.3)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit d'affleurements rocheux, plans à peu inclinés, caractérisés par une végétation peu développée ou parfois associés en mosaïque à des pelouses pionnières (34.11). Il s'agit aussi bien de dalles siliceuses, lisses et fracturées par l'action du gel, avec abondance de lichens, que de dalles calcaires. Ces dernières de morphologie différente, sont surtout modelées par l'action de l'eau chargée en gaz carbonique ou humus, avec de nombreuses fissures (lapiaz) souvent colonisées par de petites fougères.

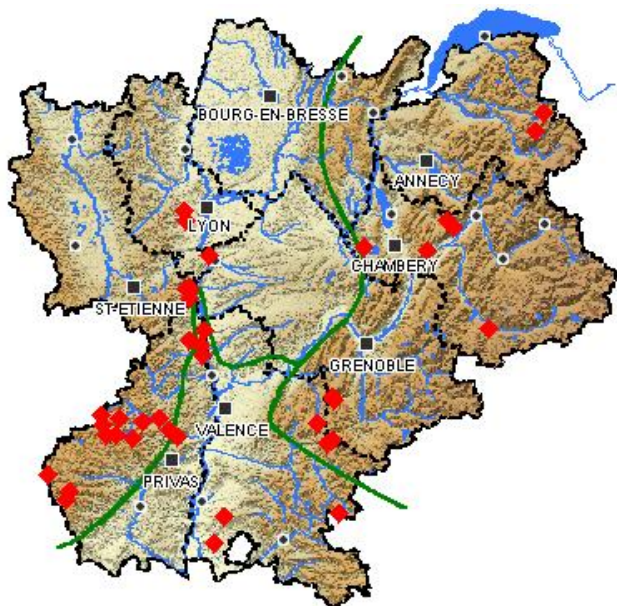
Ecologie

D'origine surtout naturelle, les dalles rocheuses sont des milieux très contraignants pour la végétation. La sécheresse, continue en surface, s'atténue dès qu'un fragment de sol se développe ou qu'une anfractuosité se crée, conservant ainsi un peu d'humidité. L'exploitation de carrières permet la formation de ce milieu en plaine.

Espèces guides

Lapiaz nus de montagne : Doradille verte (*Asplenium ramosum*), Polystic Fer-de-lance (*Polystichum lonchitis*), Dryoptère rigide (*Dryopteris villarii*), Cystoptéris fragile (*Cystopteris fragilis*), Dalles siliceuses : Silene des rochers (*Silene rupestris*), Orpin annuel (*Sedum annuum*), Doradille du Nord (*Asplenium septentrionale*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Disséminé en surfaces réduites, à basse et moyenne altitude, dans une grande partie de la France, la répartition précise de cet d'habitat est mal connue. Il est en revanche typique et bien représenté dans les montagnes : Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées et Vosges, où les affleurements rocheux abondent. En Rhône-Alpes, il est rare en plaine et ne devient fréquent qu'au contact des massifs. Le massif jurassien et les Préalpes calcaires delphino-savoisiennes abritent la plupart des dalles calcicoles. Les coteaux de la moyenne vallée du Rhône, le bord est du Massif central et les profondes vallées de l'intérieur des Alpes sont le lieu d'élection des dalles siliceuses.

Menaces

En dehors de la création de routes et d'autres types d'aménagement consommateurs d'espaces naturels (urbanisation, exploitation de carrières ...), cet habitat est peu menacé. Sa lente évolution naturelle vers les pelouses pionnières sur débris rocheux (fiche 34.11), puis vers des formations végétales plus denses (prairies, landes, forêts) est possible, du moins à moyenne et basse altitude. Les facteurs d'érosion, particulièrement actifs en montagne et parfois réactivés par des phénomènes exceptionnels (incendies, glissements de terrains), peuvent conduire à tous moments à sa réapparition. La préservation de stations doit s'intéresser principalement aux stations de basse altitude rares et plus menacées.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Seules les dalles rocheuses sur calcaires sont un habitat classé d'intérêt communautaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p. - ROYER, J.M., 1985, Les associations végétales des dalles rocheuses (Alyso-Sedion) de la chaîne du Jura français, Tuexenia n.s. 5:131-143

DUNES FLUVIO-GLACIAIRES ET DUNES FLUVIATILES
(code CORINE 64.4)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de pelouses basses et très ouvertes colonisant des bancs de sables et de galets ou, pour l'essentiel, d'anciennes dunes. Ce sont pour la plupart des plantes annuelles qui se développent au printemps et disparaissent rapidement au début de l'été. Un deuxième pic de floraison s'observe à l'automne. Les plantes vivaces sont rares et réparties par petites taches, largement séparées par des espaces de sable nu et de graviers, ou par un tapis de lichens et de mousses quand le milieu se stabilise.

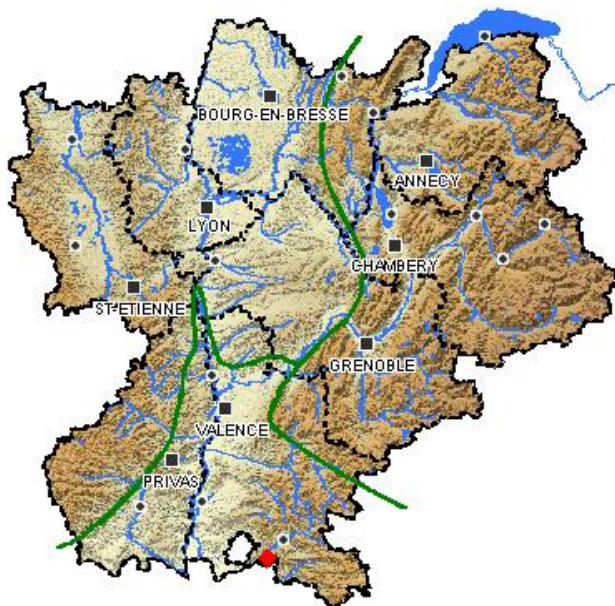
Ecologie

Présent uniquement à basse altitude, cet habitat se rencontre sur des dépôts sableux et d'anciennes dunes de sable siliceux, acide en général, ou parfois un peu calcaire (sable coquiller) en contexte alluvial. C'est un milieu filtrant, très sec et caractérisé par de grandes variations de la température.

Espèces guides

Corynéphore blanc (*Corynephorus canescens*), Spergule vernale (*Spergula morisonii*), Mibore nain (*Mibora minima*), Véronique vernale (*Veronica verna*), Aira caryophyllé (*Aira caryophylla*), Plantain des sables (*Plantago scabra*), Teesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*), Jasione des montagnes (*Jasione montana*), Tubénaire (*Xolantha guttata*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est présent en France essentiellement dans le bassin parisien et le long des grands cours d'eau (Loire, Allier, Saône, Rhin). Dans la région Rhône-Alpes, il est très rare et dispersé, et occupe en général des surfaces restreintes. Sa distribution exacte reste toutefois mal connue, notamment en milieu alluvial. Il est signalé dans les départements de l'Isère (Basse Vallée de l'Isère, Ile Crémieu, Vallée du Rhône) et de l'Ain (Val de Saône). Il est probablement présent, mais sous des formes mal connues et restant à étudier, dans les départements de la Loire (Roannais et Plaine du Forez), ainsi que de l'Ardèche.

Menaces

La genèse de cet habitat exceptionnel résulte de phénomènes péri-glaciaires de la fin des glaciations du Quaternaire : dépôts sableux par les eaux de fontes et accumulations éoliennes par des vents fréquents et forts. Il a été maintenu par un pâturage extensif. Malgré une dynamique naturelle lente, il est désormais menacé par l'arrêt du pâturage, les carrières, le boisement volontaire (plantions de pins) ou spontané par des essences invasives rustiques (Robinier, Ailante), ou par l'urbanisation. Classées en réserve naturelle, les dunes de Sermoyer bénéficient d'une gestion appropriée. D'autres mesures de conservation, sont nécessaires pour préserver les rares stations rhônalpines de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p.

DUNES INTERIEURES MEDITERRANEENNES
(code CORINE 64.6)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de pelouses basses et très ouvertes colonisant des dépôts sableux ou, pour l'essentiel, d'anciennes dunes d'origine éolienne. La plupart des plantes qui les colonisent sont des espèces annuelles qui se développent au printemps, puis disparaissent rapidement. Un deuxième pic de floraison survient à l'automne. Les plantes pérennes sont rares et réparties par petites tâches, largement séparées par des espaces de sable nu, ou par un tapis de lichens et de mousses, quand le milieu est plus stabilisé.

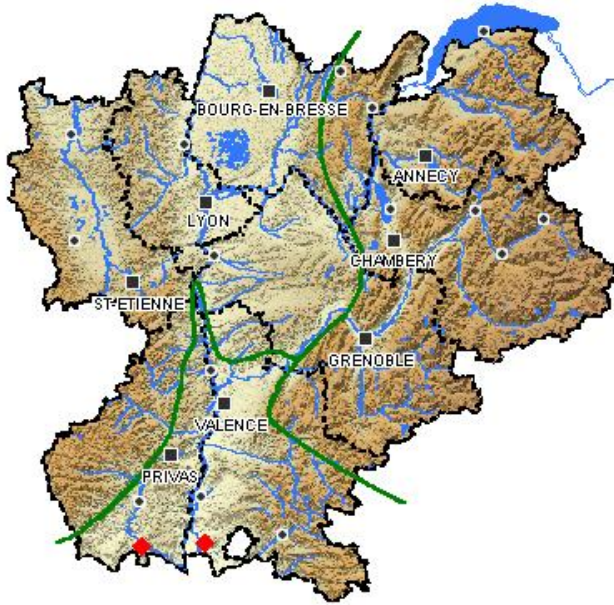
Ecologie

Cet habitat se rencontre sur des dunes ou dépôts de sables, acides le plus souvent, ou un peu calcaires, en contexte alluvial, à l'étage mésoméditerranéen. Ce milieu très filtrant est très sec. Il se caractérise par de très grandes variations de la température et l'instabilité du substrat vite remanié.

Espèces guides

Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), Aira caryophyllé (*Aira caryophylla*), Plantain des sables (*Plantago scabra*), Jasione des montagnes (*Jasione montana*), Silène de France (*Silene gallica*), Vulpie membraneuse (*Vulpia membranacea*), Loefflingie d'Espagne (*Loeflingia hispanica*), Orcanette des teinturiers (*Alkanna tinctoria*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Regroupant des types assez divers de végétations, cet habitat est présent sur le pourtour méditerranéen, où il est de plus en plus localisé. Il remonte par la vallée du Rhône et atteint l'extrémité sud de la région Rhône-Alpes, dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche, où il est très rare et diffus en stations réduites. Des habitats de zones sableuses sont essentiellement connus dans la Basse Ardèche, le Tricastin et les Baronnies.

Menaces

La genèse de cet habitat résulte de phénomènes péri-glaciaires de la fin des glaciations du Quaternaire : dépôts sableux par les eaux de fontes et accumulations éoliennes par des vents fréquents et forts. Il a été maintenu par un pâturage extensif. Malgré une dynamique naturelle lente, il est désormais menacé par l'arrêt du pâturage, l'extension des carrières, le boisement volontaire (plantations de pins) ou spontané par des essences invasives rustiques (Robinier, Ailante), et par l'urbanisation. Les sables de Suze-La-Rousse bénéficient d'une gestion conservatoire appropriée. D'autres mesures de conservation sont néanmoins nécessaires pour préserver les rares stations de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.

GROTTES (code CORINE 65)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Constituées d'un réseau complexe de galeries souterraines, les grottes se forment dans les massifs calcaires par dissolution de la roche avec les eaux d'infiltration acides (gaz carbonique dissout, humus). Les grottes accessibles à l'homme n'en constituent qu'une petite partie. Les galeries s'organisent en boyaux étroits et en salles comprenant souvent des voûtes, dômes et parois humides concrétionnées. Certaines sont remplies d'eau et forment de gigantesques aquifères abritant une faune très spécialisée.

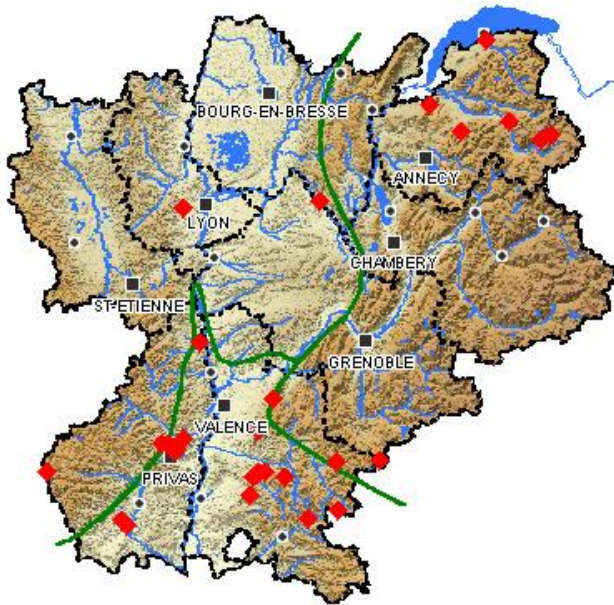
Ecologie

Les galeries terrestres rencontrées depuis le niveau de la mer jusqu'à l'étage alpin présentent une obscurité totale, des températures à faible variation annuelle et une humidité élevée. Les ressources alimentaires pour la faune spécialisée proviennent des débris organiques entraînés sous terre par l'eau.

Espèces guides

Le développement d'algues, mousses ou autres végétaux n'est possible que dans les entrées de grottes, où la lumière pénètre un peu. Aucune de ces plantes n'y est cependant spécifique. Une faune très spécialisée utilise pour partie ou exclusivement les milieux cavernicoles terrestres et aquatiques (chauves-souris, batraciens, invertébrés).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat n'est susceptible de se développer naturellement que dans les zones sédimentaires calcaires. En France, il se rencontre dans l'ensemble des zones karstiques, en particulier dans le Nord-est, la bordure ouest du bassin parisien, le Jura, les Alpes, les bordures calcaires est et sud du Massif central et les Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, les grottes sont présentes dans l'ensemble des massifs calcaires, où elles sont bien représentées, en particulier en Ardèche et dans les Préalpes de Savoie et du Dauphiné.

Menaces

Ces milieux paraissent globalement peu menacés, car peu accessibles. En fait, ces milieux sont vulnérables et des menaces diverses ponctuelles ou diffuses, de nature variable selon le contexte régional ou local, affectent les diverses formes de cet habitat. Les grottes faciles d'accès sont surtout menacées par la fréquentation excessive, le vandalisme des concrétions, avec comme conséquences la disparition de certaines espèces animales. Les aquifères souterrains et leur faune spécifique associée sont quant à eux très sensibles aux pollutions accidentelles ou insidieuses d'origine agricole et industrielle. Pollution d'autant plus préoccupante, que ceux-ci représentent d'importantes réserves d'eau potable.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2004, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 : Habitats rocheux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 5, 381p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

CULTURES EXTENSIVES (code CORINE 82.3)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de cultures de céréales d'hiver (le blé ou l'orge étant les plus favorables) ou de luzernières (souvent utilisées pour l'alimentation du bétail) pas trop fertilisées, non ou peu désherbées par des herbicides de synthèse et dont le semis est moyennement dense. Avec l'intensification des pratiques, ces conditions favorables pour les espèces typiques des moissons deviennent désormais très rares. Celles-ci sont le plus souvent réfugiées sur les bords des cultures ou sur les entrées de parcelles.

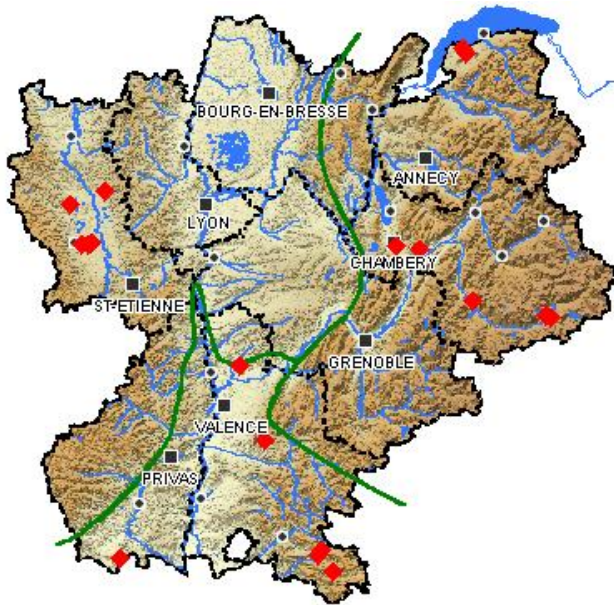
Ecologie

Ces cultures extensives se rencontrent à basse et moyenne altitude, sur des sols calcaires et caillouteux, ou sableux et un peu acides. Le labour annuel est nécessaire à la flore messicole, mais l'intercalation de jachères et de cultures semi-pérennes (luzerne) est tolérée si elle n'est pas trop longue.

Espèces guides

Nielle des blés (*Agrostemma githago*), Bleuet (*Centaurea cyanus*), Gouttes de sang (*Adonis* sp.), Coquelicot argemone (*Papaver argemone*), Cameline à petits fruits, (*Camelina microcarpa*), Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*), Spargoute des champs (*Spergula arvensis*), Cératocéphale en faux (*Ceratocephalus falcatus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

De nos jours, en France, cet habitat ne se rencontre plus guère que dans la moitié sud du pays. Dans la région Rhône-Alpes, il est cantonné dans les zones de collines et surtout de moyenne montagne, et ses principales localités refuge se situent dans le département de la Drôme (Diois, Baronnies et ensemble Séderonnais-plateau d'Albion). La situation en Ardèche est mal connue. En Isère, le Trièves et le Beaumont, et secondairement le plateau de Chambaran (pour les moissons sur sol acide) recèlent de petites stations. Dans les autres départements de Rhône-Alpes, cet habitat est fragmentaire et très dispersé (Maurienne, plaine de L'Ain et val de Saône).

Menaces

La flore sauvage des cultures a payé un très lourd tribut aux pratiques modernes d'exploitation agricole. Si peu d'espèces messicoles ont disparu sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, beaucoup sont au seuil de l'extinction et nombreuses sont les disparitions au niveau local et même départemental. Les effectifs de leurs populations sont en effondrement et leur fragmentation en noyaux isolés est inquiétante. Le désherbage chimique généralisé, le tri des semences, l'eutrophisation des sols, le type et l'intensité de la rotation des cultures pèsent lourdement sur celles-ci. La sauvegarde des sites encore riches en messicoles à l'aide de mesures foncières ou agro-environnementales est une urgence.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000 et pourtant ...

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J. C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.
- BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p.
- Collectif, 1997, Faut-il sauver les mauvaises herbes ? Colloque, Gap, 9-12 juin 1993, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance (CBNA), Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales (AFCEV), Bureau des Ressources Génétiques (BRG), 270 p.

VERGERS ANCIENS
(code CORINE 83.15)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit d'anciens vergers traditionnels de plantations d'arbres fruitiers de haute tige, en peuplements clairsemés, qui diffèrent des vergers intensifs, à vocation économique, d'arbres serrés et taillés en basses tiges. Les vieux vergers traditionnels surmontent des prairies généralement pâturées au couvert herbacé permanent. A l'inverse dans les vergers de production intensive, le binage du sol élimine le tapis herbacé dont la flore réduite s'apparente alors à celle des cultures sarclées.

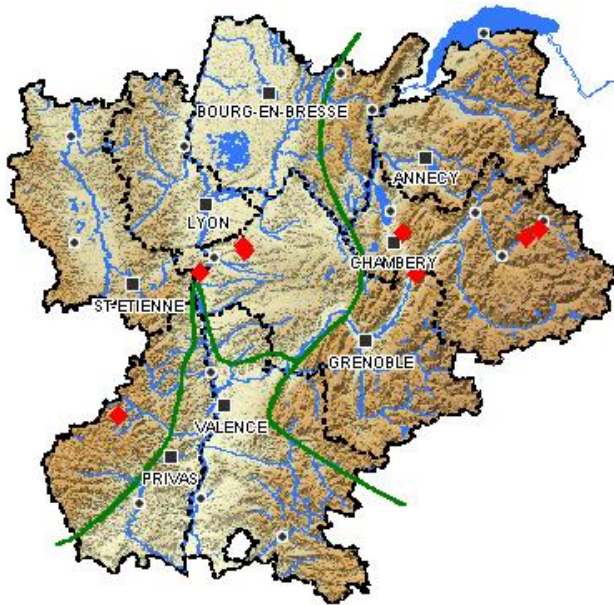
Ecologie

Les vergers anciens sont installés sur des sols riches, souvent bien pourvus en éléments minéraux et à bonne capacité de rétention en eau, souvent en périphérie des villages. Leur implantation résulte d'un usage de proximité très diversifié des ressources locales : fruits, bois et pâture associés.

Espèces guides

Variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers... Le verger ancien renferme une forte diversité de niches écologiques (tapis herbacé, troncs et écorce, feuillage, fruits) favorable à de nombreuses espèces : mousses et lichens des troncs, flore de prairie, faune cavernicole (insectes, chauves-souris, Chouette Chevêche, Huppe fasciée)...

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les vergers traditionnels ou vergers anciens sont (ou plutôt étaient) largement répandus dans toute la France, aux altitudes basses et moyennes, en dessous de 1500 m. Souvent composites avec des arbres fruitiers variés, ils possèdent aussi des caractéristiques régionales marquées (vergers d'amandiers, d'abricotiers ou d'oliviers en région méditerranéenne, vergers de pommiers à cidre en Normandie, noyeraies dans le Grésivaudan...). Dans la région Rhône-Alpes, les vergers anciens sont aussi largement distribués, à proximité des hameaux et villages. Ils se sont surtout maintenus dans les zones d'élevage pas encore trop intensifiées, notamment en moyenne montagne.

Menaces

Nombre de vieux vergers ont disparu avec l'intensification de l'agriculture : remembrements, arrachages des vieux arbres, agrandissement de parcelles, labour de prairies. La progression de l'urbanisation en périphérie des villages a fait considérablement reculer les vergers traditionnels. Enfin, beaucoup ont régressé par vieillissement, en raison du manque d'entretien et par désintérêt. Les récents vergers intensifs subissent des traitements poussés (herbicides, fongicides, insecticides, binages répétés) défavorables au maintien de la biodiversité et donc ne compensent pas la disparition des anciens vergers. Réhabiliter et recréer des vergers traditionnels sont des actions à la portée de tous.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000, et pourtant ...

Bibliographie concernant l'habitat

DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.